

## Accompagnement Individuel

# Coaching individuel

<https://www1.ac-lyon.fr/greta/formaton/pdf?id=10241>

### Objectif

Accompagner une personne, une équipe ou une organisation dans l'atteinte de ses objectifs, par la mise en action et le développement de son autonomie

Quelques thèmes d'accompagnement

- Apprendre à trouver son équilibre, en intégrant des contextes changeants
- Réussir sa (re)prise de fonction
- S'adapter à une situation nouvelle
- Développer des compétences et des ressources durables
- Faire face à une situation difficile, gérer un conflit
- Apprendre à mieux gérer son stress
- Optimiser son organisation pour améliorer sa performance
- Améliorer sa communication pour renforcer la coopération et la cohésion

### Contenu

Quatre étapes pour accompagner votre collaborateur :

- Entretien avec le prescripteur : clarification du contexte, des besoins, attentes et de l'objectif général
- Entretien avec le salarié : validation de l'engagement et l'objectif général
- Entretien tripartite formalisation des éléments de la mission
- Signature du contrat et démarrage de la mission de coaching

#### PHASE D'ACCUEIL :

- Présentation de la prestation
- Identification du contexte, de la situation et de l'objectif spécifique du salarié
- Validation du choix de la prestation, de l'engagement et des modalités de l'engagement

#### PHASE D'ACCOMPAGNEMENT :

- Clarification du contexte, de l'objectif spécifique de changement du salarié et des indicateurs de réussite
- Repérage des atouts et des freins liés à la situation du salarié
- Définition des éléments de réussite et des conséquences sur l'environnement
- Identification de solutions et mobilisations des ressources nécessaires
- Engagement dans l'action et mesure des résultats (mises en pratique)
- Capitalisation de l'expérience et développement d'apprentissages favorisant la réussite et l'agilité professionnelle

#### PHASE DE CONCLUSION :

- Bilan et évaluation de l'action avec le salarié, puis avec l'ensemble des parties prenantes

#### PHASE DE SUIVI :

- Point de la situation à 3 ou 6 mois pour évaluer la pérennité de l'action et procéder à des ajustements éventuels

### Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

### Reconnaissance des acquis

Attestation de fin d'accompagnement

### Date de mise à jour

### Dates

Entrées et sorties permanentes

### Public

tout public

### Durée

6 à 12 séances de 1h30

### Modalités

Formation en partie à distance, en partie en présentiel

### Tarif

Nous consulter

### Lieu

DABM / Dispositif Académique  
Bilan Mobilité  
50, cours de la République  
69624 VILLEURBANNE

### Coordonnées

DABM / Dispositif Académique  
Bilan Mobilité  
50, cours de la République  
69624 VILLEURBANNE

Tel : 04 37 91 25 50

Fax : /

dabm@ac-lyon.fr